

Pour ce qui est de la frontière, de l'Arctique, les taux de redevances et d'imposition y relèvent de notre compétence, et j'ai dit l'autre jour ici même aux collègues du député que nous avons équilibré ces deux taux de façon suffisamment intéressante pour encourager la prospection dans le Nord et au large. Le député se souvient peut-être des démarches qu'ont déjà faites auprès de moi le député de Calgary-Sud, le député de Calgary-Centre et hier l'imposant député d'Edmonton-Centre ainsi que d'autres qui ont soulevé ce point.

M. Schumacher: Ce sont là des réponses très intéressantes, mais qui ne répondent apparemment pas à un grand nombre des importantes questions que j'ai posées. Nous attendons depuis plus de quatre ans une déclaration définitive sur la situation à venir dans l'Arctique et au large des côtes, régions qui relèvent entièrement du gouvernement fédéral. Le gouvernement s'abstient systématiquement de toute décision.

Je puis uniquement dire de façon générale à propos de ce bill que je suis extrêmement inquiet de voir la situation évoluer de façon à rendre de plus en plus difficile le bon fonctionnement d'une entreprise privée dans notre pays—conséquence d'efforts concertés, ou peut-être devrais-je dire non concertés de la part du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. On a sauvé le projet Syncrude apparemment grâce à un substantiel apport de fonds de la part des gouvernements fédéral et provinciaux. Néanmoins, les perspectives d'exploitation des sables bitumineux ne me semblent guère satisfaisantes.

Les prévisions concernant les pénuries futures de pétrole et le moyen de les éviter se fondaient sur l'hypothèse de la création de plusieurs usines d'exploitation des sables bitumineux. Cependant, par suite de la récente crise de Syncrude qui, à mon avis, découle en grande partie des mesures budgétaires prises par le gouvernement et de la réduction de la capacité de financement des sociétés, il faudra, semble-t-il, attendre encore longtemps avant de commencer à exploiter cette ressource. Je le répète, je constate à regret que les deux paliers de gouvernement semblent considérer qu'il n'est pas souhaitable que le secteur privé prenne des risques et se montre fortement désireux d'exploiter les richesses du Canada.

Les deux paliers de gouvernement pensent apparemment qu'il est préférable d'associer les secteurs public et privé sous prétexte que les sociétés privées ne sont plus capables d'obtenir les fonds nécessaires pour exploiter ces richesses. Monsieur le président, une seule chose empêche les sociétés de réunir suffisamment de capitaux, les politiques fiscales du gouvernement, tant au niveau provincial que fédéral. J'aimerais que le gouvernement fédéral donne l'exemple aux provinces qui, selon moi, ont besoin d'encouragement pour revenir sur leur décision d'empêcher le secteur privé d'exploiter les richesses du Canada.

Après tout, c'est grâce à l'industrie privée que nous pouvons satisfaire nos propres besoins; aucun organisme gouvernemental au monde, à ma connaissance, n'a réussi à découvrir une source suffisante d'énergie ou à l'exploiter. J'exhorte le ministre à changer d'attitude lorsqu'il prépa-

Droit fiscal

ra son prochain budget, surtout en ce qui concerne la non-déductibilité des redevances.

M. Peters: J'aimerais demander au ministre pourquoi il ne veut pas diviser le bill en deux parties et étudier séparément la partie qui touche les particuliers et les petites sociétés. A mon avis, les articles qui concernent les ressources devraient être étudiés séparément. Après tout, les rapports indiquent que le coût du projet Syncrude a augmenté de 50 p. 100 en neuf jours. La situation change tellement rapidement dans le domaine des richesses naturelles qu'il est difficile de comprendre pourquoi le ministre veut absolument en traiter dans le bill à l'étude.

Le ministre devrait examiner les rapports révélant que la situation du chômage aux États-Unis est beaucoup plus grave que prévu. Ici au Canada, dans les Maritimes, par exemple, le chômage a dépassé 16 p. 100, ce qui représente une dépression importante. Le chômage empire dans d'autres parties du Canada, et nous lisons dans les journaux aujourd'hui qu'il y a tout lieu de croire qu'on présentera bientôt un nouveau budget après la rencontre des ministres qui portera en grande partie, je suppose, sur le secteur des ressources. Il me semblerait que le ministre n'est pas vraiment accordé sur le présent, mais qu'il répond plutôt aux commandements de son propre ministère en assemblant cette mesure.

Une fois adopté, le budget risque de répondre uniquement à des situations qui n'existent plus. Dans ces conditions, il serait peut-être préférable pour nous de nous pencher sur les mesures qui seront vraisemblablement à l'avantage du contribuable moyen. La situation du chômage est plus importante pour le Canada que la crainte de voir les installations de forage quitter le pays. Comme le dit le ministre, ces installations sont très mobiles; elles peuvent descendre au sud ou monter au nord et, si les stimulants économiques sont suffisamment forts, elles reviendront. En tout cas, la plupart de ces tours de forage ne sont pas équipées pour forer dans l'Arctique ou sur les plateaux continentaux, et nous devons admettre le fait que la nature et l'accessibilité des ressources pétrolières ont changé.

● (1600)

Le ministre sait très bien que le chômage représente un de ses principaux problèmes aujourd'hui et que l'économie a besoin d'une injection rapide et massive de capitaux afin d'augmenter le pouvoir d'achat des petits salariés. S'il ne trouve pas très rapidement une solution, nous nous trouverons dans la même position que celle des États-Unis aujourd'hui. Les gens déposeront leur argent dans les banques au lieu de le dépenser pour des biens périssables. Si cette tendance se répand, ce sera notre ruine à tous ainsi qu'aux industries de ressources.

Il semblerait logique que le ministre abandonne les dispositions du budget qui portent sur l'industrie des ressources. S'il le faisait, les provinces réagiraient moins et les partis politiques s'opposeraient moins à l'adoption du bill. On collaborera, j'en suis sûr, avec le ministre, pour l'adoption des autres articles.